

Chambre Info

Le mag de
la Chambre
d'agriculture
de l'Hérault

N°86

HIVER
2023



GRAND ANGLE :
LES CHAMBRES
D'AGRICULTURE À L'AVANT-
GARDE DE L'INNOVATION

SOMMAIRE



04 | L'ÉVÈNEMENT

Les GAT : rendez-vous de Territoires pour les agriculteurs de l'Hérault

06 | ACTUALITES DANS LES TERRITOIRES

- SITEVI
- Midi-Libre / Agristars 2023 : l'Hérault brille à la prestigieuse cérémonie des Trophées de l'agriculture
- Rencontre entre partenaires pour les équipes de la Chambre d'agriculture et du Département
- Signature de la convention de partenariat avec les sapeurs-pompiers



09 | ACTUALITÉS FILIÈRES

- Journée INN OVIN « finition des agneaux » à l'abattoir de Pézenas
- Vers l'autonomie alimentaire en élevage caprin : clap de fin du projet GO PEI caprins
- La filière élevage malmenée par deux épizooties
- Développement de la lutte biologique contre les Cryptoblabes

13 | GRAND ANGLE

Les Chambres d'agriculture à l'avant-garde de l'innovation



16 | EN UN MOT

- WORLD FIRA 2024 - 2^{ème} édition
- Agenda

17 | PROAGRI

- La diversification en agrotourisme
- Sécuriser sa campagne avec nos bulletins de conseil phytosanitaire certifiés
- Démystifiez le numérique et "rencontrez votre vignoble sous un nouvel angle"

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T.: 04 67 20 88 00 / communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault : Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey / Rédacteur en chef : Cécile Arrighy / Avec les remerciements à nos services pour leur travail et leur aimable participation. Design : 2023 ©Agence Com Une Exception / Crédits photos : © Marc Ginot, F. Mégou, ML Chastanet, S. Micola, H. Lanet, JC Petit, Ch. Auvergne, Adobe Express, Freepik.com/Prostoolah, Photothèque Chambres d'agriculture, CDA France / Photo de couverture : XAV_CDA France. Par souci de préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier PEFC. **Ne pas jeter sur la voie publique.**



Jérôme Despey
Président de la Chambre
d'agriculture de l'Hérault

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR LE TERRAIN

- 20** OCT. ▶ Organisation d'une visite viticole pour M. le préfet

- 20** OCT. ▶ Rencontre avec la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : projet pédagogique trufficulture avec le lycée privé agricole de Gignac

- 9** NOV. ▶ Participation à la cérémonie Midi-Libre "Agristars" au Soler - Pyrénées-Orientales

- 13** NOV. ▶ Rencontre viticole avec le Préfet François-Xavier Lauch

- 20** NOV. ▶ Rencontre avec la Présidente du Syndicat de la propriété forestières de l'Hérault

- 22** NOV. ▶ Participation au Salon des maires - Portes de Versailles à Paris

- 1** DEC. ▶ Cellule de crise avec le Préfet de l'Hérault

ÉDITO

En cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux.

2023 s'est montrée difficile pour l'ensemble des filières héraultaises. La filière viticole a été particulièrement touchée, avec la désagréable sensation que l'histoire se répète inlassablement pour certains d'entre vous. Après avoir pris le recul nécessaire, il nous faut maintenant nous tourner pleinement vers l'avenir pour faire face à tous les défis qui nous attendent. L'année 2024, si elle promet de nous laisser malheureusement peu de répit, nous permettra une nouvelle fois d'éprouver la capacité de résilience de notre agriculture.

L'adaptation à tous les changements passe entre autres par l'innovation. Consciente de son importance, votre Chambre d'agriculture lui octroie une place prépondérante et réfléchit sans cesse à de nouvelles solutions pour vous aider dans le pilotage de votre exploitation. Nous avons choisi d'y consacrer notre dossier Grand Angle.

Dans une période « chahutée », il est important également de garder un cap. C'est le but de notre Projet Agricole Départemental Hérault 2030, qui donne des objectifs et surtout des perspectives ; entre autres : soutenir l'installation et la transmission en agriculture, préserver les ressources productives (eau, foncier), accompagner toutes les transitions agroenvironnementales, s'adapter au changement climatique, répondre aux attentes sociétales et des consommateurs.

Cette année également marque les 100 ans des Chambres d'agriculture. Depuis un siècle déjà, elles accompagnent le développement de l'agriculture et des territoires et vous représentent auprès des pouvoirs publics. Et dans ces temps où l'« agribashing » est parfois de mise, que cet évènement soit l'occasion de célébrer l'agriculture dans sa globalité et de rappeler à tous combien celle-ci tient une place prépondérante dans la vie de nos concitoyens et combien elle est un élément majeur pour l'économie de notre pays.

Oui, plus que jamais l'agriculture a de l'avenir !

Jérôme DESPEY
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



100 ans
1924-2024
ensemble
OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !



GAT_Pic Saint Loup © Florian Mégou.

Les GAT : rendez-vous de Territoires pour les agriculteurs de l'Hérault

LES GAT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les Groupes d'Actions Territoriales (GAT) ou rendez-vous annuels de territoire existent depuis plus de 15 ans. Ce sont des événements majeurs orchestrés par la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Ils rassemblent les agriculteurs de différents secteurs du département pour discuter des enjeux agricoles, qu'ils soient d'ordre local ou national. Les GAT offrent un espace privilégié où les agriculteurs peuvent échanger avec les élus et le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Les sujets abordés lors de ces

rencontres couvrent divers points, tels que le retour technique des travaux conduits par la Chambre d'agriculture, la situation actuelle de la viticulture et du marché, les stratégies d'adaptation du secteur face aux défis posés par le changement climatique, ainsi que d'autres thématiques spécifiques liées au territoire où se déroule le GAT.

NEUF GAT RÉALISÉS JUSQU'À PRÉSENT : BILAN ACTUEL

Entre octobre et décembre, neuf GAT ont été organisés dans des secteurs stratégiques de l'Hérault : le Biterrois Est, Pic Saint-Loup, La Gardiole et Cœur

d'Hérault. Biterrois Ouest, Est Hérault, Avant-Monts et Haut-Languedoc.

La tournée annuelle des GAT prendra fin début 2024 avec trois autres rendez-vous.

« LES GAT OFFRENT UN ESPACE PRIVILÉGIÉ OÙ LES AGRICULTEURS PEUVENT ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS ET LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT. »



« ENTRE OCTOBRE ET DÉCEMBRE,
NEUF GAT ONT ÉTÉ ORGANISÉS
DANS DES SECTEURS
STRATÉGIQUES DE L'HÉRAULT »

Retrouvez toutes les
informations sur les
prochaines dates des GAT
<https://urlz.fr/ojJh>



GAT_Biterrois Est à Sérignan

Retour sur le SITEVI

Du 28 au 30 novembre 2023 au Parc des expositions de Montpellier, le SITEVI a fait le plein de visiteurs avec une progression de 7% par rapport à la dernière édition. La Chambre d'agriculture de l'Hérault était au rendez-vous avec un stand partagé avec la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie. Notre objectif : vous montrer le travail conduit par le réseau des Chambres d'agriculture pour vous accompagner dans tous les défis et transitions auxquels vous êtes et serez confrontés.

CONSULTATION EN DIRECT ENTRE LES INGÉNIEURS CONSEILS ET LES AGRICULTEURS

Nos ingénieurs conseils ont répondu à vos questions et échangé avec vous sur vos problématiques et attentes. Vous avez été nombreux à venir les interroger sur de nombreuses thématiques techniques en lien avec les pratiques et l'adaptation au changement climatique ainsi que l'installation et la transmission.

CONTACT

04 67 20 88 99
mesparcelles@herault.chambagri.fr

UN ESPACE DÉDIÉ À LA DÉMONSTRATION DE DEUX SOLUTIONS NUMÉRIQUES DÉVELOPPÉES PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

MesParcelles

Solution de gestion des parcelles agricoles en ligne, pour un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé des exploitations. Elle permet de gérer la traçabilité des cultures, suivre les indicateurs environnementaux, faciliter les audits de certification environnementales, piloter la performance économique et anticiper les déclarations PAC.

MaCave

Solution qui permet de suivre les vendanges et vinifications, et saisir l'ensemble des interventions de vinification et d'élevage des vins. MaCave est accessible depuis les services connectés de l'espace abonné MesParcelles. Pour les non-abonnés, il est possible de souscrire au service en créant gratuitement un compte MesParcelles.

Une solution complète Mes parcelles connectée à Ma cave permet de suivre la traçabilité de la vigne à la cave.

Plus d'informations sur :
www.mesparcelles.fr

SITEVI

28>30 NOVEMBRE 2023

MONTPELLIER

DEUX TEMPS FORTS

L'innovation pour apporter des solutions

L'inauguration de notre stand a été l'occasion pour le Président Jérôme Despey de rappeler l'importance de l'innovation pour la Chambre d'agriculture de l'Hérault et comment nous cherchons constamment de nouvelles solutions pragmatiques à mettre à disposition des agriculteurs. Il a rappelé également les enjeux de notre projet agricole départemental Hérault 2030 qui vise à soutenir l'installation et la transmission en agriculture, préserver les ressources productives (eau, foncier), accompagner toutes les transitions agroenvironnementales, s'adapter au changement climatique et répondre aux attentes sociétales et des consommateurs.

La visite officielle du ministre de l'Agriculture

Jeudi matin, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire s'est rendu sur notre stand pour échanger avec les deux présidents des Chambres d'agriculture. L'occasion pour Jérôme Despey, de lui présenter les solutions numériques mises à disposition des agriculteurs (Agripredict®, MesParcelles, MaCave), échanger sur les enjeux de la filière viticole dans notre département et travailler ensemble à une stratégie d'avenir.



Le Ministre reçoit un polo MesParcelles, entouré de J. Despey et D. Carretier ©Marie-Laure Chastanet

Agristars 2023 : l'Hérault brille à la prestigieuse cérémonie des trophées de l'agriculture



©F.Mégou

Depuis trois ans, la cérémonie des Agristars, organisée par Midi Libre et L'Indépendant, célèbre l'excellence dans le secteur agricole. La troisième édition a eu lieu le 9 novembre dans les Pyrénées-orientales, au

Château Nadal Hainaut au Soler, récompensant des initiatives marquantes et méritoires dans diverses catégories telles que l'innovation, le circuit-court, la transmission, la gastronomie, la durabilité...

L'ÉDITION 2023 A PARTICULIÈREMENT MIS À L'HONNEUR L'HÉRAULT

avec quatre lauréats du département. Laurent Arcella a reçu le prix Agri Stratégie d'Entreprise pour la création de la Coopérative Conchyliculteurs de Méditerranée. Céline Michelon

et le Réseau BAF des Chambres d'agriculture ont été honorés avec le prix Agri Circuit-court & de Proximité. Le prix Agri Innovation & Adaptation a été attribué à Bérenger et Aurélien Carrier pour leur projet Biométhagri34, qui est le premier méthaniseur de l'Hérault. Enfin, la récompense en Gastronomie a été décrochée par Marc Carda et Stéphane Roques, représentants de la Cave Coopérative de Florès à Florensac pour leurs nombreuses initiatives agritouristiques et agro gastronomiques.

CONTACT
communication@herault.chambagri.fr

Rencontre entre partenaires pour les équipes de la Chambre d'agriculture et du Département

L'ensemble des équipes mobilisées sur des actions partenariales s'est réuni le 4 octobre 2023 au Domaine d'Ô à Montpellier, pour échanger sur leurs actions respectives et partager un moment convivial.

UN PARTENARIAT CONSOLIDÉ

Le Conseil départemental est un partenaire historique et essentiel de l'agriculture héraultaise depuis de nombreuses années. Des actions emblématiques ont pu être menées grâce à son soutien financier et opérationnel parmi lesquelles le développement de la Haute Valeur Environnementale dès 2011, l'expérimentation de cépages tolérants

aux maladies puis à la sécheresse, la confusion sexuelle, le soutien à l'élevage, Agrilocal (le portail qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics), le renforcement de la biodiversité en milieu agricole avec le dispositif Biodiv&Eau... Ces actions s'appuient notamment sur des outils cofinancés par le Conseil départemental que sont SudExpé, la station d'expérimentation fruits et légumes de Marsillargues, et l'association de valorisation de l'agroenvironnement de l'Hérault (Advah) qui compte 6 salariés intégrés aux équipes de la Chambre d'agriculture.

La Chambre d'agriculture et le Département entendent poursuivre

leur partenariat en 2024 pour soutenir et renforcer l'agriculture, face aux nombreux défis du changement climatique.



Signature de la convention de partenariat avec les sapeurs-pompiers

C'est lundi 9 octobre que la convention de partenariat a été signée entre la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le Service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault et le service de remplacement de l'Hérault.

Les volontaires dans notre département sont nombreux puisqu'ils représentent 80% de l'effectif des sapeurs-pompiers. La pérennisation de leur engagement constitue donc un enjeu majeur de société. Désormais, grâce à la signature de cette convention, ils pourront bénéficier du Service de remplacement pour leur permettre d'assister aux formations.

Le Capitaine Jérôme Clarissac était le premier à la signer pour le département de l'Hérault.

Il est chef de centre et exploitant agricole dans l'élevage bovin (viande) au Caylar.



Fabrice Levassort, Guillaume de Boisgellin, Jérôme Despey, Elisa Basso, Kléber Mesquida, Eric Flores © SDIS34

Le jour de son interview, il sortait justement d'une formation aux feux tactiques. Merci à lui de nous avoir répondu.

Les sapeurs-pompiers ont toujours besoin de volontaires, surtout en zones rurales, pour plus d'informations : www.sdis34.fr



INTERVIEW DE JÉRÔME CLARISSAC



Le Capitaine Jérôme Clarissac
©SDIS34

« Depuis quand êtes-vous sapeur-pompier volontaire ?

Depuis l'âge de 16 ans - (j'ai aujourd'hui 57 ans)

Il s'agissait donc d'une véritable vocation !

Absolument ! Ma volonté a toujours été de rendre service à la population et je m'épanouis dans cette fonction. Mon père déjà était sapeur-pompier volontaire. L'époque était différente puisque le centre du Caylar, à sa création en 1956, faisait 5 interventions par an. Maintenant, elles se chiffrent à 200 en moyenne.

Quels sont les effectifs du centre du Caylar ?

Il y a 25 pompiers dont 4 exploitants agricoles, les autres sont des professions diverses.

Pensez-vous que les agriculteurs sont un atout particulier grâce à leur connaissance du terrain ?

La polyvalence liée à notre métier est un grand atout. On peut ajouter que nous avons certaines périodes de l'année pendant lesquelles

nous pouvons nous rendre plus disponibles.

En quoi la signature de la convention est-elle une avancée ?

Cela faisait 10 ans que l'on y travaillait. C'est une avancée majeure ; surtout pour la formation. Le rythme de formation pour un sapeur-pompier volontaire est intense dans les premières années. Cela freinait énormément les jeunes qui sortaient de l'école et devaient prendre la relève des parents. Maintenant, grâce à la signature de cette convention, ils seront plus nombreux à s'engager. »

NB : *Entre la première et la deuxième année, il faut en effet compter sur 250 à 260 heures de formation. Les années suivantes, il faut faire du « recyclage », ce qui représente en moyenne 50 heures par an.*

Journée INN OVIN « finition des agneaux » à l'abattoir de Pézenas

Le 16 octobre un groupe d'éleveurs s'est rendu à l'abattoir de Pézenas pour une journée sur la « finition des agneaux » organisée par Interbev Occitanie dans le cadre du programme Inn Ovin.

RAPPEL DE POINTS DE REPÈRES SUR L'ENGRASSEMENT DES AGNEAUX

Lors de travaux pratiques sur plusieurs lots d'agneaux, Pierre-Guillaume Grisot (IDELE) a rappelé l'importance d'évaluer l'état d'engraissement en utilisant les outils de palpation : palpation du dos, du gras de la queue, et couverture du gras des côtes (méthode d'évaluation téléchargeable : www.inn-ovin.fr/wp-content/

[uploads/2017/03/TriAgneaux-v2-1.pdf](#))

En fin d'abattage des agneaux, les carcasses ont pu être observées selon la grille EUROP (grille communautaire de classement des carcasses ovines, référence en abattoir). La journée s'est terminée par le rappel des objectifs de finition des agneaux, les principes de base de l'alimentation et la présentation de résultats d'essais de différentes méthodes de finition. Le dossier Inn Ovin dédié à la finition des agneaux est disponible en ligne : www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/Elevage-et-finition-des-agneaux.pdf

CONTACT
Jean-Christophe Petit
petit@herault.chambagri.fr
06 18 36 81 93



Formation finition

Cap'Climat Territoires : les élevages caprins face au changement climatique



@Sylvain Micola

Le projet Cap'Climat Territoires piloté par IDELE, et dont la Chambre d'agriculture est partenaire, vise à coconstruire « un système local » adapté au changement climatique et moins impactant : il s'agit concrètement d'aller de solutions globales à des solutions adaptées aux

contextes locaux (système d'élevage, sols, climat...).

UN COLLECTIF D'ÉLEVEURS QUI ANTICIPE LES MODIFICATIONS DE PRATIQUES PASTORALES

Pour ce faire, un groupe d'éleveurs mobilisé doit se réunir 2 fois par an, sur une durée de 3 ans : quatre éleveurs héraultais sont impliqués, rejoints par quelques éleveurs du Tarn et de l'Aude. La première réunion du groupe d'éleveurs caprins et de conseillers impliqués dans le programme Cap'Climat Territoires, s'est déroulée à Lodève en juillet 2023. Cette première rencontre a permis de

des participants sur les effets du changement climatique puis de définir un système « type » héraultais caprin. La journée s'est clôturée par la priorisation des thèmes sur lesquels poursuivre le travail collectif lors des futures réunions. L'adaptation du système pastoral au changement climatique a été retenue comme une priorité et a donc été débattue lors de la 2^{ème} rencontre le 8 décembre 2023.

Plus d'info. sur :

🌐 www.idele.fr/CapClimatTerritoires
et **f** Cap'Climat Territoires

CONTACT
Sylvain Micola
sylvain.micola@herault.chambagri.fr
06 18 40 45 24

Vers l'autonomie alimentaire en élevage caprin : clap de fin du projet GO PEI caprins

Réalisé sous l'égide du GIE Elevage Occitanie, en partenariat avec 6 Chambres d'agriculture d'Occitanie (Aveyron, Gers, Hérault, Lot, Lozère, et Tarn) et l'Institut de l'élevage, le projet « GO PEI : vers des systèmes de production caprins durables en Occitanie » est désormais terminé. Se déroulant du 1er mars 2019 au 30 juin 2023, ce projet a réalisé son objectif d'accompagner la transformation des systèmes de production caprins de la région vers une plus grande durabilité et de créer une dynamique R&D caprine à l'échelle régionale par la mise en réseau de groupes d'éleveurs motivés et d'un réseau pluridisciplinaire de chercheurs et de conseillers.



Le sorgho fourragère reste productif en été

TROIS EXPLOITATIONS CAPRINES DANS L'HÉRAULT

Pour ce groupe local, dont 2 en AOP Pélardon. Suivies durant la totalité du projet, les objectifs selon les éleveurs ont été de :

- ▶ Conforter le niveau d'autonomie fourragère, en tenant compte des aléas climatiques
- ▶ Conforter ou continuer à développer le pâturage / maintenir le taux de pastoralisme
- ▶ Développer l'autonomie protéique
- ▶ Mieux caractériser les fourrages achetés ou produits.

DES RÉSULTATS CONVAINCANTS

A l'issue du projet, le niveau d'autonomie fourragère est conforté pour un éleveur du projet qui a aussi réussi à améliorer son taux d'autonomie protéique grâce aux méteils fourragers et grain. La part des cultures contribuant à développer l'autonomie protéique de l'exploitation dans l'assolement est passée de 52% à 79% grâce à l'implantation de méteils fourragers et méteils grain.

Les analyses réalisées sur les méteils fourragers confirment les très bonnes valeurs alimentaires de ce type de fourrage, particulièrement sur un stade de pâturage précoce.

Ces cultures fourragères permettent aussi la récolte de fourrage de qualité tôt en saison et donc moins exposés aux aléas de sécheresse de fin de printemps. L'implantation de sorgho fourragé multi-coups Piper (Sudan grass) est aussi un des leviers intéressants mis en œuvre afin de maintenir le pâturage en été. Cette culture dérobée estivale nécessite de l'eau au démarrage (attention à la date d'implantation) mais s'adapte ensuite à des conditions sèches et chaudes. Il est souple d'utilisation (pâturage, fauche, enrubannage, distribution en vert...) et peut aussi être un complément intéressant aux parcours ligneux durant tout l'été.

« LES ANALYSES RÉALISÉES SUR LES MÉTEILS FOURRAGERS CONFIRMENT LES TRÈS BONNES VALEURS ALIMENTAIRES DE CE TYPE DE FOURRAGE ».

UN POTENTIEL À FORTIFIER

Le taux de pastoralisme s'est maintenu pour les deux autres éleveurs suivis et des leviers d'actions ont été identifiés, à court, moyen ou long terme, pour conforter et pérenniser celui-ci (création de points d'abreuvement, éclaircies sylvo-pastorales, création de parcs...).

Les essais et changement effectués dans le cadre du projet n'ont pas conduit à de détérioration du parasitisme et ont permis un maintien du niveau de production laitière.

À CONSULTER

Bientôt, les résultats valorisés sous formes de différents livrables seront disponibles sur le site du GIE Elevage Occitanie dont 7 fiches techniques thématiques, les carnets de bord des éleveurs suivis ainsi que 3 vidéos.

A suivre dès maintenant, la page Facebook " Cap&Go - vers l'autonomie alimentaire ".

CONTACT

Sylvain Micola
sylvain.micola@herault.chambagri.fr
06 18 40 45 24
Julie Barral
06 27 63 27 83
barral@herault.chambagri.fr



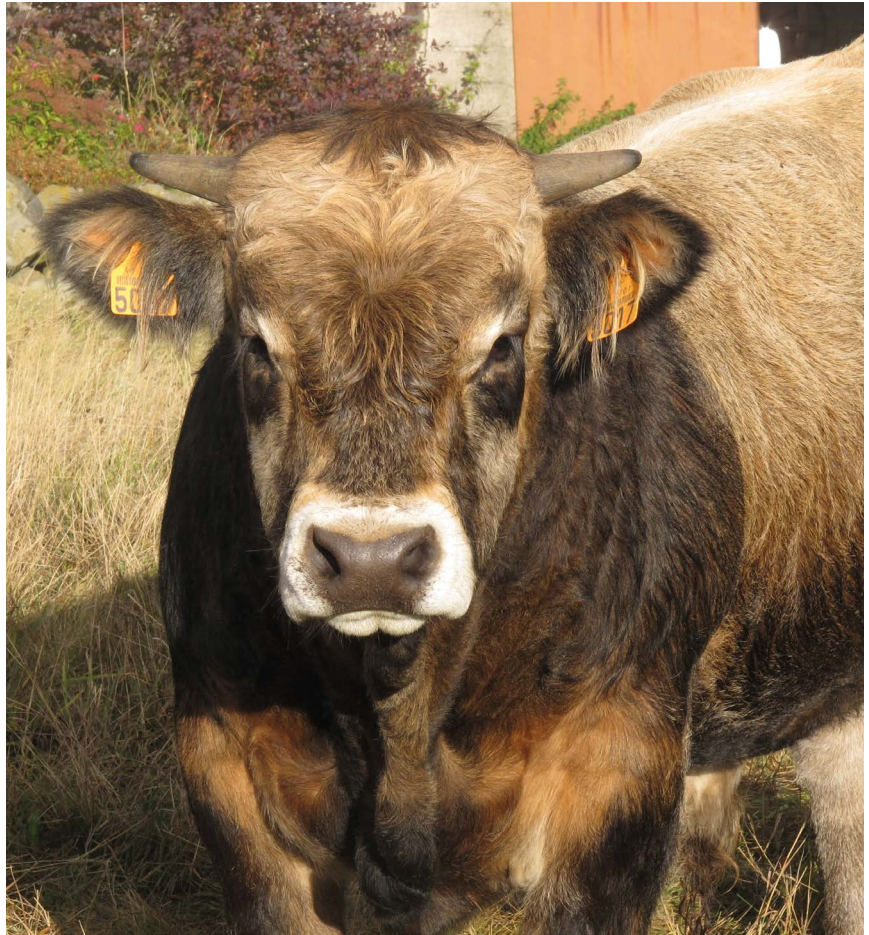
La filière élevage malmenée par deux épizooties

LA MHE

Maladie Hémorragique Epizootique présente historiquement en Amérique du Nord, Australie, Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient, elle a été détectée en Europe en octobre 2022 en Sardaigne et Sicile et en Espagne, puis en France à la mi-septembre 2023. Elle fait partie des maladies vectorielles réglementées. Non transmissible à l'homme et proche de la Fièvre Catarrhale FCO elle est causée par un virus. Elle est transmise exclusivement par un insecte piqueur de type Culicoïdes. Il y a 8 sérotypes possibles, et c'est le sérotype 8 qui impacte la France.

Elle n'a aucun impact sur les produits alimentaires issus des cheptels. Elle peut devenir mortelle pour les animaux et engendre surtout des anorexies, des boiteries et des détresses respiratoires. Il n'existe pas, pour le moment, de vaccin disponible. Les symptômes sont visibles majoritairement sur bovins mais les petits ruminants peuvent être cependant porteurs, avec parfois des symptômes cliniques et des mortalités. Elle a des répercussions sur la circulation des animaux notamment à l'export nécessitant des accords bilatéraux entre pays sur les conditions de commercialisation de ces produits d'élevage.

« CES DEUX MALADIES SONT FORTEMENT DÉPENDANTES DU VECTEUR CULICOÏDES DONT LA PÉRIODE DE PRÉSENCE EST ÉLARGIE PAR LES CONDITIONS CLIMATIQUES MÉDITERRANÉENNES »



Veau © Jean-Christophe Petit

LA FCO

Fièvre Catarrhale Ovine, sévit de nouveau fortement au sud du Massif Central depuis août 2023, avec une nouvelle souche du sérotype 8. Elle engendre des signes cliniques plus ou moins intenses impactant la production (infertilité, avortement) et pouvant aller jusqu'à la mort de l'animal. Comme pour la MHE, elle est transmise par un insecte piqueur de type Culicoïdes. Elle est non transmissible à l'homme et n'affecte pas les denrées alimentaires produites. En revanche la vaccination est possible et réduit voire empêche la virémie. Là aussi la circulation d'animaux vers d'autres états membres de l'UE

où d'autres pays se fait sous couvert de vaccination et de protocoles particuliers contraignants, entravant ainsi les actes commerciaux.

Ces deux maladies sont fortement dépendantes du vecteur Culicoïdes dont la période de présence est élargie par les conditions climatiques méditerranéennes.

N'hésitez pas à faire état de vos questionnements en contactant le GDS de l'Hérault ou la Chambre d'agriculture

Contact

GDS Hérault
04 67 92 53 14
gds34@reseaugds.com
www.frgds-occitanie.fr/GDS-de-l-Herault



Développement de la lutte biologique contre les Cryptoblabes

Cryptoblabes gnidiella est un papillon polyphage possédant plus de 80 plantes hôtes. Il se développe dans le vignoble méditerranéen depuis quelques années, occasionnant des dégâts sur grappes parfois importants. Son cycle de reproduction reste mal connu, ce qui rend difficile le raisonnement d'une stratégie de lutte. Depuis 2022, la Chambre d'agriculture de l'Hérault teste l'utilisation de trichogrammes comme moyen de lutte biologique.

QUELLE SOLUTION POUR LUTTER CONTRE LE PARASITE ?

Les trichogrammes sont des micro-gêpes (< 1 mm) parasitoïdes qui pondent leurs œufs dans ceux des papillons ravageurs (en viticulture : Eudémis, Eulia, Cryptoblabes...). Les œufs parasités meurent rapidement et servent de nourriture aux larves de trichogrammes.

Une dizaine d'espèces de trichogrammes ont été recensées à l'état naturel dans les vignobles européens, mais en quantité souvent insuffisante ou trop instable pour assurer un contrôle efficace des populations de nuisibles. Leur utilisation en lutte biologique fait ainsi appel à des lâchers dits "inondatifs" et positionnés de manière préventive.

La solution disponible sur le marché (Tricholine Vitis®) se présente sous la forme de plaquettes biodégradables accrochées aux fils releveurs selon un maillage de 10 m x 10 m. Chaque plaquette contient environ 5 000 œufs de trichogrammes dont les maturités permettent d'échelonner les éclosions sur une période de 15 jours. En pratique, une 1^{ère} pose est réalisée 30 à 45 jours avant la date prévisionnelle de vendanges et une 2^{ème} pose 15 jours plus tard.

DES ESSAIS ENCOURAGEANTS

En 2022, la Chambre d'agriculture de l'Hérault a suivi plusieurs parcelles traitées de cette manière. Ces essais ont mis en évidence une efficacité équivalente voire supérieure à celle des insecticides conventionnels, pour un niveau de pression jugé faible à moyen. D'autres essais réalisés à l'échelle du bassin Languedoc-Roussillon aboutissent à un constat similaire, avec en moyenne une efficacité proche de 60% par rapport aux témoins non traités.

En 2023, un test "grandeur nature" a été réalisé sur 140 ha grâce au soutien financier du Conseil Départemental et en partenariat avec la Coopération agricole. Afin de couvrir les territoires historiquement les plus touchés par Cryptoblabes, 4 caves coopératives se sont impliquées dans le projet (Vignerons Pays d'Ensérune, Beauvignac, L'Ormarine et Sérignan). Ce test à grande échelle doit être

reconduit en 2024 pour évaluer la performance de cette solution sur plusieurs millésimes.

LA LUTTE CONTINUE

Dans le monde, des millions d'hectares de cultures sont protégées à l'aide de trichogrammes (sur maïs et canne à sucre en particulier). En viticulture, cette méthode reste peu répandue malgré plusieurs décennies de R&D. Parmi les freins identifiés figurent les contraintes logistiques propres à l'utilisation d'organismes vivants, le coût élevé des plaquettes et l'incompatibilité avec certains traitements phytosanitaires. Les essais en cours permettront de mieux cerner les moyens de contourner ces freins dans le cadre d'une stratégie de lutte raisonnée et diversifiée.

CONTACT

Paul Hublart
06 19 63 12 58
paul.hublart@herault.chambagri.fr



Le repérage des œufs de Cryptoblabes est pratiquement impossible car les femelles pondent à l'intérieur des grappes, sur la rafle et les pédicelles, et non à la surface des baies comme le ferait Eudémis. Les larves se développent ainsi dans la plus grande discrétion et ne deviennent visibles qu'à un stade de destruction avancé. Les trichogrammes présentent l'avantage d'accéder facilement au cœur des grappes, contrairement aux traitements insecticides classiques.

GRAND ANGLE :

Les Chambres d'agriculture à l'avant-garde de l'innovation



Expérimentation sur le terrain animée par Stéphanie Gentès©CDA34

Parmi les différentes missions de votre Chambre d'agriculture, il en est une qui nous tient particulièrement à cœur : vous aider à faire face à tous les défis auxquels vous êtes et serez confrontés. C'est pour cela que nous nous efforçons de vous apporter des solutions innovantes, utiles et pragmatiques, et que nous mettons un point d'honneur à rester proactifs en toutes circonstances.

Nos ingénieurs conseil, experts dans leur domaine, maintiennent une veille constante et sont sans cesse sur le terrain, à vos côtés, pour tester de nouvelles pratiques et nouveaux outils.

DES INITIATIVES ET DES SOLUTIONS DE POINTE POUR TOUJOURS PLUS DE RÉSILIENCE

On peut citer l'exemple des capteurs connectés utilisés par nos équipes et qui mesurent des paramètres tels que l'humidité du sol, la température..., fournissant ainsi aux agriculteurs des informations précieuses pour prendre des décisions éclairées et optimiser l'utilisation des ressources et minimiser les pertes.

Dans ce même domaine, l'application Agripredict© a été récemment développée. Ce projet innovant, né à l'initiative de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et développé en collaboration avec Predict Services a été pensé après le pic caniculaire du 28 juin 2019. Son principe : les

informations de vigilance et d'alerte sont envoyées par messages à tous les agriculteurs concernés dans le département de l'Hérault dans les 5 jours (SMS + mail) et 2 jours (SMS) avant l'aléa. Chaque message redirige vers une plateforme qui fournit des informations précieuses et des préconisations agricoles à prendre dans l'immédiat, avant et après l'aléa. Des conseils sur des actions structurelles et interannuelles y sont également prodigués. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.agripredict.fr.

Au-delà des outils numériques ou connectés, la recherche menée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault se porte aussi bien sûr sur l'organique, avec notamment les travaux effectués en viticulture sur l'utilisation de matériels végétaux résistants à

la sécheresse et aux maladies cryptogamiques. L'objectif : l'adaptation au manque d'eau sur certaines parcelles et la réduction de l'usage des pesticides, pour limiter l'exposition des agriculteurs et préserver la durabilité des pratiques agricoles.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est également partenaire de nombreuses unités de recherche et développement, telle que la station Sudexpé, premier dispositif d'expérimentation de fruits et légumes d'Occitanie et du Grand Sud-Est. Sa vocation : l'amélioration de la compétitivité des productions grâce à l'innovation et la valorisation de pratiques agricoles durables. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sudexpe.net.

Vous retrouvez dans cette édition deux autres illustrations des travaux innovants auxquels participent vos conseillers : l'initiative Cap Climat qui vise à adapter l'élevage caprin au changement climatique (article p9) et les nouvelles stratégies de lutte contre les Cryptoblabes grâce aux trichogrammes, qui ont déjà montré des résultats très encourageants (article p12)

**« LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
EST PARTENAIRE DE NOMBREUSES
UNITÉS DE RECHERCHE ET DE
DÉVELOPPEMENT »**

UN RÔLE FÉDÉRATEUR

Les initiatives des agriculteurs en matière d'innovation sont nombreuses. Le rôle de votre Chambre d'agriculture est de développer, fédérer et animer des groupes pour favoriser l'évolution des pratiques agricoles ainsi que la détection et le transfert des innovations. Sur l'Hérault, on peut citer – entre

autres – le réseau Dephy qui vise à développer et évaluer des pratiques en faveur de la réduction des produits phytosanitaires dans des systèmes économiquement performants.

Le groupe de fermes est animé par l'Ingénieure-Réseau (IR) de la Chambre d'agriculture de l'Hérault ; Stéphanie Gentes. Les exploitants mettent à l'épreuve les pratiques et systèmes économes dans l'objectif de réduire les IFT (Indice de Fréquence de Traitement) et progressent avec l'appui de l'accompagnement par Stéphanie.

Les résultats sont enregistrés dans une base de données centralisée au niveau national et sont valorisés au travers de différents outils mis à disposition par la Cellule d'animation nationale DEPHY sur la plateforme EcophytoPic.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

www.herault.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto-ii/dephy/ et www.ecophytopic.fr/dephy/carte-interactive-dephy

L'INNOVATION AU CŒUR DES MISSIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Preuve supplémentaire de l'importance accordée par les Chambres d'agriculture à l'innovation, la mise en place du programme CASDAR (Compte d'Affectation Spécial au Développement Agricole et Rural). Il finance l'appui à l'innovation et au développement aussi bien agricole que rural et ses orientations sont définies par le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Depuis 2015 le dispositif a permis de mener à bien des projets divers concernant la stratégie, le pilotage et le management d'entreprise, les systèmes de production doublement performants, l'agriculture biologique et l'agroéquipement. Ils ont également contribué à la création de

valeur dans les territoires, à renforcer les métiers, les compétences et les organisations (source CDA France).

Les Chambres d'agriculture sont à l'avant-garde de l'innovation dans le secteur agricole. Grâce à leur engagement envers les nouvelles technologies, l'agriculture de précision, la diversification des cultures et le soutien aux agriculteurs, elles contribuent à améliorer l'efficacité, la durabilité et la résilience des exploitations agricoles. Ces innovations sont essentielles pour faire face aux défis actuels et futurs, tels que le changement climatique, la pression croissante sur les ressources naturelles et la souveraineté alimentaire.

Restez connectés à nos réseaux sociaux ; dans les prochaines semaines nous feront un focus sur d'autres initiatives innovantes (elles sont nombreuses !) initiées par votre Chambre d'agriculture.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est à vos côtés pour vous permettre d'appréhender et vous approprier ces innovations, afin de vous aider à piloter votre exploitation avec toujours plus d'autonomie.

Nous vous transmettons notre savoir-faire via un large panel de formations certifiées QUALIOPI, dans votre filière, et dans différents domaines. Vous retrouverez notamment p19 un focus sur notre formation pour vous aider à « démystifier » le numérique agricole.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.herault.chambre-agriculture.fr/chambre-dagriculture/notre-offre-de-services/formations/trouver-une-formation/

INTERVIEW DE CHRISTOPHE AUVERGNE

Certains d'entre vous le connaissent déjà ; véritable « Géo Trouvetou » de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Christophe a toujours de nouvelles idées qu'il met au service des agriculteurs ; aidé de son imprimante 3D.

« Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Christophe Auvergne et je suis Conseiller Agro équipement-numérique depuis 2009.

En quoi le travail de la Chambre d'agriculture sur l'innovation apporte-il un bénéfice à l'agriculteur ?

Le rôle de la Chambre d'agriculture est de maintenir une veille sur les innovations mais surtout de vérifier qu'elles correspondent bien à un « besoin terrain ». Nous sommes là pour tester des solutions, les éprouver et communiquer dessus si nous les jugeons pertinentes. Le conseiller est une sorte de « rempart » pour les agriculteurs

en expérimentant les produits avant eux : cela leur permet de faire des investissements efficaces et raisonnés.

Quels sont les derniers projets innovants sur lesquels vous avez travaillé ou que vous avez testés ?

Nous avons testé un nouveau type de pneumatiques qui limitent énormément le patinage : l'agriculteur va être plus efficace et consommer moins de carburant. Ce type de pneumatique limite également le tassement > les sols vont être préservés, ainsi que leur fertilité. Pour le lycée agricole Bonneterre, à Pézenas, nous avons ajouté à une poudreuse (système pour épandre des poudres phytosanitaires) un compte-tour électronique afin qu'elle soit beaucoup plus précise.

Comment faites-vous votre veille ?

Je connais les produits et tâche de rester informé. Je sollicite les fabricants pour tester directement les nouveautés.

Quel lien avez-vous avec les fabricants ?

Je n'ai aucune relation commerciale avec les fabricants ou constructeurs. Je privilégie celui qui proposera la solution la plus adaptée. Je n'ai aucune obligation envers eux. Je n'interviens pas sur la partie tarifaire ; j'émetts juste des recommandations aux agriculteurs.

Comment les agriculteurs peuvent-ils se tenir au courant de ces innovations ?

Ils peuvent suivre nos réseaux sociaux sur lesquels nous publions certains de nos travaux. (cf Post LinkedIn en encadré)

Nous sensibilisons également des groupes d'agriculteurs intéressés par l'innovation et les nouvelles technologies. (exemple : Groupes 30 000)

Une petite précision pour conclure : même si je travaille sur nouvelles technologies, mon cœur de métier est le machinisme : je propose des prestations sur le machinisme, la pulvérisation et le désherbage mécanique. »



Christophe Auvergne

Technicien Agroéquipements chez Chambre d'agriculture de l'Hérault

Comment sauver une machine avec l'impression 3D ? Le Domaine Maspique sème chaque année 2 ou 3 ha. de luzerne sur les parcelles non plantées en vigne. Pour ce faire ils utilisent un vieux semoir Mahier dont la moitié des rangs étaient condamnés à cause de pièces en plastique cassées. Ces pièces assurent l'étanchéité au niveau des cannelures de distribution. La marque a disparu et les pièces sont introuvables. A partir d'un morceau de pièce cassée, nous avons redessiné la pièce puis imprimé celles-ci sur l'imprimante 3D de la **Chambre d'agriculture de l'Hérault**. Le Domaine Maspique va donc pouvoir implanter ses luzernes avec un semoir de nouveau performant.



« LE CONSEILLER EST UNE SORTE DE « REMPART » POUR LES AGRICULTEURS EN EXPÉRIMENTANT LES PRODUITS AVANT EUX : CELA LEUR PERMET DE FAIRE DES INVESTISSEMENTS EFFICACES ET RAISONNÉS. »

CONTACT

Christophe Auvergne
06 12 51 78 44
christophe.auvergne@herault.chambagri.fr

WORLD FIRA 2024 – 2^{ème} édition



RENDEZ-VOUS ET VISITEZ GRATUITEMENT LE SALON DE LA ROBOTIQUE AGRICOLE FIRA

L'édition 2024 du 7 au 9 février 2024 à Toulouse, augmente encore sa surface de démonstration pour accueillir plus de robots pour les grandes cultures, la vigne, les vergers, le maraîchage et pour la première fois le bétail et les volailles. Passer une journée sur ce salon permet de se faire une bonne idée de ce qui existe en matière d'automatisation des tâches au champ. Il vous est proposé ici de bénéficier du déplacement aller et retour et de la visite du salon.



INSCRIVEZ-VOUS POUR LE VOYAGE EN BUS ET LA VISITE GRATUITS DU 7 FÉVRIER 2024 À TOULOUSE

Pour profiter de l'offre, il vous faut remplir le formulaire d'inscription. Départ en bus le matin depuis Nîmes, Lattes ou Béziers. Retour en bus de Toulouse le soir, départ à 17h du salon.

Lien vers le formulaire : www.colibris.link/FIRA2024



Vous inscrire vous engage à venir. En cas de problème vous pouvez libérer votre place en contactant :
 Renaud Cavalier pour le Gard au 06 12 77 34 73
 ou Christophe Auvergne pour l'Hérault au 06 12 51 78 44
christophe.auvergne@herault.chambagri.fr
www.world-fira.com

Agenda



60^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

A l'initiative du Département de l'Hérault, votre Chambre d'agriculture avec des agriculteurs héraultais, des produits du territoire et la marque Bienvenue à la Ferme sera présente et active au *Salon International de l'Agriculture* du 24 février au 3 mars 2024 à Paris Expo Porte de Versailles. Retrouvez dès la mi-janvier les coordonnées du stand Hérault sur le site internet du salon : www.salon-agriculture.com/



MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

La saison estivale des Marchés de producteurs de pays constitue un véritable temps fort pour les producteurs qui gagnent en notoriété et fidélisent les consommateurs. La saison 2024 se prépare dès maintenant, si vous aussi voulez y participer, contactez le conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

CONTACT ET INSCRIPTION

06 18 36 83 03

marchedeproducteurs@herault.chambagri.fr

www.marches-producteurs.com

La diversification en agrotourisme



© CDA France

Vous souhaitez vous diversifier et vous orienter vers la vente en circuits-courts, la création d'hébergement, de loisirs, d'événements ou bien encore d'activité de restauration.

La Chambre d'agriculture vous propose une prestation d'accompagnement à votre mesure.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

La formation vous permettra de clarifier votre projet, identifier les facteurs clé de réussite tels le positionnement commercial, les réglementations, les aides aux investissements et de construire un plan d'actions.

Nos modalités d'intervention prévoient une visite sur place, la remise d'une fiche et d'un plan d'actions et un entretien téléphonique de suivi à 3 mois.

Vous bénéficiez de notre expertise, notre réseau de spécialistes pluridisciplinaires et de notre accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins.

CONTACT
 Virginie Fernandez
 06 18 36 83 06
virginie.fernandez@herault.chambagri.fr



Sécuriser sa campagne avec nos bulletins de conseil phytosanitaire certifiés

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Parce qu'aucune campagne ne se ressemble, nos bulletins Performance Vigne® et Performance Fruits & Légumes® vous apportent le meilleur accompagnement possible face aux risques sanitaires.



© F Mégou

AVEC PERFORMANCE VIGNE® RAISONNEZ ET OPTIMISEZ VOS STRATÉGIES D'INTERVENTION EN VITICULTURE DURABLE

Chaque semaine, nos conseillers effectuent de nombreuses observations sur des parcelles de référence dans chaque territoire de l'Hérault et élaborent en commun un bulletin partagé.

Respectant les aspects réglementaires, ce bulletin vous fournit les renseignements indispensables pour raisonner vos interventions et propose des préconisations adaptées aux certifications environnementales : HVE, Terra Vitis® et l'Agriculture Biologique.

Dans sa nouvelle version, le Performance Vigne® intègre de nombreux visuels (cartes, diagrammes...) offrant davantage de précisions par unité agro-climatique.

Plus de 20 numéros / an + **Le Guide des Vignobles¹** offert pour tout abonnement souscrit avant 15 avril 2024

CONTACT

Caroline Tarbouriech
04 67 36 47 24
caroline.tarbouriech@herault.chambagri.fr

AVEC PERFORMANCE FRUITS & LÉGUMES® OBTENEZ DES PRÉCONISATIONS POUR LA PROTECTION DE VOS ARBRES FRUITIERS

(pommier, poirier, pêcher, abricotier, cerisier) et de vos cultures maraîchères (melon, asperge).

Réalisé aussi à partir d'observations de terrain, données de modèles et données agrométéorologiques, respectant les aspects réglementaires,



© Adobe Express

il mobilise l'expertise des conseillers et partenaires de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et fournit des préconisations de traitements phytosanitaires, en agriculture raisonnée et en agriculture biologique, et des conseils d'irrigation.

20 numéros/an + **Le guide SudArbo²** et les livrets melon et asperge pour tout abonnement souscrit avant le 31 janvier 2024.

CONTACT

Priscillia Dumay
04 67 20 88 32
priscillia.dumay@herault.chambagri.fr

Possibilité d'abonnement groupé aux deux bulletins et offres collectives

**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HERAULT**

¹ Guide des vignobles Rhône-Méditerranée, culture raisonnée et bio en méditerranée. Par IFV et les Chambres d'agriculture d'Occitanie, PACA et AURA. Outil d'accompagnement des viticulteurs vers une mutation des pratiques culturales.

² Guide de la protection raisonnée et biologique en Languedoc-Roussillon. Propose aux arboriculteurs des stratégies performantes de protection de leurs vergers

Démystifiez le numérique et “rencontrez votre vignoble sous un nouvel angle”

“Difficile d’anticiper l’apparition de maladies et de traiter au bon moment ?” ; “Une zone de ma parcelle est toujours en sous-rendement et en sous-qualité, pourquoi ?” ; C’est peut-être une de ces questions qui vous taraude aujourd’hui.

UNE FORMATION QUI RÉPOND À VOS BESOINS AU QUOTIDIEN

Depuis quelques années, pour répondre à ces nombreuses questions, on parle souvent du numérique comme solution miracle. Pourtant dans ce domaine, il peut être compliqué de trouver un outil performant répondant à ses problématiques personnelles. C’est pourquoi la Chambre d’agriculture de l’Hérault vous propose une formation afin de démystifier le numérique agricole et vous permettre de vous orienter consciemment vers des outils numériques **très peu coûteux** vous permettant de répondre à vos besoins du quotidien.

AU PROGRAMME

Formation d’une journée avec des apports théoriques sur le numérique agricole mais aussi des moments de manipulations concrètes d’outils sur smartphone ou des moments de démonstrations de capteurs.

- ▶ **Enquête pour recenser votre besoin**
- ▶ **Panorama des outils numériques** adaptés à la viticulture
- ▶ **Présentation de chacune des grandes familles du numérique agricole** avec pour chacune d’elles un focus spécifique

Les grandes familles abordées seront :

- ▶ **Objets connectés et capteurs** (stations météo, sondes de sol...) -> Démonstration de capteurs et d’action
- ▶ **La Télédétection et l’Agriculture**



©freepik.com_Image de Prostooleh

- ▶ **de précision** (imagerie satellitaire, modulation d’engrais...)
- ▶ **Logiciels et Applications mobiles** (logiciels de traçabilité, application d’arpentage, géolocalisation...)
- ▶ **OAD - Outils d’Aide à la Décision** (modèles de maladie, de pilotage de l’irrigation, fertilisation...)
- ▶ **Robotique/Cobotique** (travail du sol, traitement phyto, exosquelettes...)
- ▶ Vous orienter vers en choix d’outils adaptés à son/ses besoins
- ▶ Appréhender les pratiques de changement liées à l’intégration d’outils numériques
- ▶ Vous approprier des outils numériques à partir de capteurs, avec leur assemblage à un smartphone
- ▶ Mettre en pratique selon vos propres besoins et applications, en créant votre OAD.

Une dernière étape sera de prendre du recul sur le numérique agricole, en traitant les thèmes de :

- ▶ Droit de la donnée
- ▶ Comment mener un projet de transformation numérique
- ▶ Le coût du numérique

PRÉ REQUIS

Cette formation est à destination d’un public qui souhaite découvrir les intérêts des outils numériques. Facilement abordable depuis un smartphone, pas besoin d’être connaisseur pour participer !

À LA FIN DE LA FORMATION VOUS SAUREZ :

- ▶ Être capable d’identifier les grandes familles des outils numériques

CONTACT

Mathieu Grémillet
06 14 13 09 08
mathieu.gremillet@herault.chambagri.fr

Pour tout besoin de formation, contactez le Centre de formation des agriculteurs au 04 67 20 88 24

100 ans ensemble

1924-2024

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !



1924/2024 - Les 100 ans des Chambres d'agriculture

Améliorer la performance des exploitations. Créer plus de revenus pour les agriculteurs et de valeur dans les territoires. Accompagner les transformations économiques et climatiques. Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture contribuent à l'avenir de l'agriculture française.

Nous célébrons cet anniversaire avec vous en 2024 ! De nombreux événements sont organisés, suivez nos réseaux sociaux et rendez-vous sur le site internet de la Chambre d'agriculture de l'Hérault pour ne rien manquer !

Suivez-nous !



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HÉRAULT**

L'actualité agricole est aussi sur
www.herault.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison
des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*